VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

20 septembre 2013 – n° 10

130065

AGENDA 21 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ADEME

La ville de Saint-Dié-des-Vosges s'est engagée dans la mise en place d'un Agenda 21 en direction de l'ensemble des déodatiens. Cet Agenda 21 est un plan d'action sur la thématique du développement durable qui se divise en 3 notions : l'environnement, l'économie et le social.

Afin de mettre en œuvre ce projet, le cabinet Tops Consult a été retenu pour réaliser différentes phases d'étude :

- un diagnostic des pratiques en matière de développement durable sur le territoire communal,
- l'élaboration des actions à mener,
- leur application.

Ce projet peut être partiellement pris en charge financièrement par l'ADEME.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- SOLLICITE la subvention la plus élevée possible auprès de l'ADEME pour la mise en place d'un Agenda 21 en direction de l'ensemble des déodatiens,

- AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOPTE PAR 29 VOIX POUR

Abstentions : 6 (J.L. BOURDON – F.WALTER - S.VINCENT - R.BA - C.SAINT-DIZIER - S. ROCHOTTE)

Extrait certifié conforme
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)

Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	*35*
Nombre des Membres en exercice.....	*35*
Nombre des Membres présents à la séance.....	*26*
Procurations.....	*9*

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 septembre 2013

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Antoine SEARA, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Antoine SEARA, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI, Benoit LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE

Excusés et ont donné procuration :

Lovely CHRETIEN	à	Christian PIERRET
Pierre ENKAOUA	à	Pierre LEROY
Madeleine FEVE-CHOBAUT	à	Chantal WEILL
Francine HABERT	à	Joëlle BERNARD
Cécile ANTOINE	à	Romuald GBEDEY
Gilberte BELEY	à	Jacqueline FRESSE
Etienne HUMBERT	à	Salvatore ARENA
Ozan RUMELIOGLU	à	Daniel CHRISTOPHE
Ramata BA	à	Catherine SAINT-DIZIER

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.